

Cale Guyot. Les premières dalles sont posées

Dix jours après le début du chantier de la cale Guyot, les premières dalles préfabriquées sur le continent ont été scellées par l'équipe d'Eiffage Travaux maritimes, hier après-midi. « On travaille au rythme des marées. Aujourd'hui, il y a en permanence une équipe au travail, car il faut poser les premières dalles avant la marée haute », dit Christophe Pellegrin, le chef de chantier. L'objectif étant d'accueillir le premier roulier vendredi prochain, dans la partie haute de la cale.

Après avoir défoncé l'ancienne dalle de béton à l'aide d'un brise-roche hydraulique, le couronnement du quai a été découpé afin de sceller les poutres de bordure de quai; chaque poutre, d'un poids de 3,5 tonnes, est dotée de puissants organeaux (anneaux) pour l'amarrage des bateaux.



Jeudi, à 15 h, la première dalle de cinq tonnes est déposée délicatement sur la cale.

Jeudi, la pose des premières dalles a été précédée d'un fastidieux et minutieux travail de

compactage du remblai. La dalle de 5 tonnes venant s'ajuster au millimètre à l'endroit prévu. « On

compte en poser quatre par jour », dit le chef de chantier.

Travail sous-marin

Les plongeurs, Mylène, Nicolas et David, se relayent pour consolider les bases du quai : « Après avoir effectué un repérage des zones endommagées, on scelle des coffrages sous-marins avant d'injecter du béton. Cette partie du chantier sera achevée vendredi ».

Ce chantier d'envergure, évalué à 350.000 €, est cofinancé par le conseil général qui assure la maîtrise d'ouvrage et par la commune de Groix.

Pour faciliter la vie des usagers, la commune de Groix a recruté deux personnes qui assurent une permanence à la gare maritime de Lorient et informent le public via un numéro vert : 0800.200.416 et un site : portdegroix.blogspot.com

Ile-de-Groix

Le haut de la cale Guyot définitivement scellé aujourd'hui

« Le chantier de la cale Guyot est pour nous symboliquement aussi important que celui du viaduc de Millau. » Christophe Pellegrin, chef de chantier, est un habitué des travaux inhabituels : il a participé au chantier gigantesque de l'Aveyron. « Pour cette tranche de travaux, nous sommes bien dans les temps. La météo est avec nous », se réjouit le responsable des travaux qui ont démarré à Groix il y a une semaine.

Pour la partie visible de la cale, la poutre est désormais en place. « Avec les marées, on a pu descendre plus loin que prévu, jusqu'à 22 m. Il n'y a pas eu de problèmes particuliers, sinon la reprise de l'ancien béton qui a sauté à certains endroits. » Cette poutre, constituée de sept sous-unités, chacune ancrées par six barres de fixation sur la structure de base, doit être définitivement scellée aujourd'hui pour être totalement solidaire de la cale. Jeudi, l'équipe pourra s'attaquer au damage du remblai et débiter la pose des premières dalles l'après-midi.

Les Groisillons attentifs à l'évolution des travaux

Sous l'eau, Nicolas André, David Quetron et Mylène Phuizat, les plongeurs de l'équipe ne perdent pas de temps. « La base de la cale est constituée de roches friables et de sable. Les principales crevasses sont situées en milieu de cale », expliquent-ils. « Le coffrage est terminé, nous allons couler une bonne quantité de béton, près de 4 m³ », souligne Christophe Pellegrin. Outre l'usure, ces cavités semblent également être la conséquence de l'action des propulseurs d'étraves des courriers.



Les techniciens s'affairent sur la poutre qui doit être scellée pour être totalement solidaire de la cale.

Les élus Joël Puillon, adjoint aux travaux, et Jean-Marc Hess, délégué à la pêche, l'agriculture et aux espaces naturels, ont rencontré les équipes hier. « Nous sommes frappés par la rapidité d'exécution du chantier », assurent-ils. Christophe

Pellegrin confirme : « Les gars sont motivés et fiers de montrer leur travail. »

Les Groisillons sont nombreux à venir s'enquérir de l'avancée du chantier de « leur » cale. Joël Puillon, anticipe déjà la fin des travaux. « Il ne

faut pas que la cale rénovée soit une incitation au débarquement de gros camions. Avec André Tonnerre et Jean-Marc Hess nous comptons proposer à nos collègues l'interdiction des camions de plus de 19 tonnes. »